

## INTRODUCTION

---

Les pédagogies sont porteuses de préceptes qui donnent au corps une forme et le quadrillent pour le soumettre aux normes plus sûrement encore que la pensée. Images suggérées, gestes esquissés induisant dans le silence positions et comportements, phrases anodines où les mots sans y paraître dessinent un maintien qui masquera une élaboration à demi consciente en même temps que laborieuse ; phrases plus lourdes d'ordres donnés fixant avec une précision analytique ou solennelle les apparences et la tenue. Le corps est le premier lieu où la main de l'adulte marque l'enfant, il est le premier espace où s'imposent les limites sociales et psychologiques données à sa conduite, il est l'emblème où la culture vient inscrire ses signes comme autant de blasons.

La rectitude est une dimension privilégiée dans ce foisonnement de figures échangées. Le corps de l'enfant doit être droit. Le maintien est l'objet renouvelé d'une éducation discrète ou insistante de la verticalité. Mais que cette dernière soit portée par un imaginaire qui l'universaliserait<sup>1</sup> n'éclaire ni les nuances par lesquelles elle s'impose ni ses indices relatifs.

Des positions imitées dans le « non-dit » et l'irréfléchi se sont progressivement imposées pour se transmettre en se précisant, en s'affinant ou en se transformant. Le corps s'est parlé dans une langue latérale, allusive, voilant et signalant à la fois l'importance pédagogique de la tenue et de la correction des attitudes physiques dans le procès des rapports entre adultes et enfants.

Au-delà de cet insaisissable silence où s'imitent les postures et se renforcent les exemples, le discours pédagogique marque des ruptures

---

1. « Ce sentiment de la verticalité est dynamique en ce sens qu'il pousse l'homme à gagner sans cesse en verticalité, à s'étendre en hauteur. L'homme est animé du besoin de paraître grand, d'élever le front. » Bachelard (G.), *L'Air et les songes*, Paris, José Corti, 1943, p. 43.

où, chaque fois, un corps nouveau semble apparaître, auparavant non perçu : ventre pointé en avant, profil incliné, comme si la rectitude se portait en soulignant ostensiblement les lignes antérieures dans la première orthopédie du XVIII<sup>e</sup> siècle, ventre délibérément effacé, profil retenu aux repères minutieux et précis chez les militaires gymnastes du début du XIX<sup>e</sup> siècle, comme si la tenue se voulait fonctionnelle en se référant aux termes lisses de l'anatomie. Les variations rappelleraient la succession monotone des modes<sup>1</sup>. De même le geste thérapeutique est-il l'indice où s'inaugure la déformation en révélant des tolérances variables envers les avatars de la rectitude. Plus qu'ailleurs la normalité suppose ici une norme sans doute changeante. Mais la variation dans l'axe des regards indiquant les normes ne flotte pas au gré d'initiatives isolées ou superficiellement esthétiques. Du corset préventif appliqué lourdement au XVII<sup>e</sup> siècle, pour imposer ses lignes baleinées modelant les contours dans une contrainte immobile, aux pratiques jouant sur le mouvement pour imposer au contraire un renforcement musculaire, c'est le registre des représentations portant sur l'être même du corps qui a changé. Dans un cas la pureté géométrique de la ligne donne les repères d'une enveloppe de seule surface, dans l'autre l'analyse morphologique cherche à rendre compte d'une structure où s'étagent les éléments de la station. Dans un cas les membres sont soumis systématiquement au moule correcteur, objets passifs d'une technique impersonnelle ; la raison tranche dans l'espace corporel comme dans l'espace neutralisé d'une nature destinée à être maîtrisée. Dans l'autre toutefois les substances organiques se voient reconnaître une autonomie relative et un dynamisme autorisant le corps à entreprendre des mouvements redresseurs. La parole qui suggère la tenue peut s'armer d'exercices promettant perfection et achèvement. Les conceptions qui donnent contenu et fonctions aux « matières » corporelles ne peuvent manquer de l'inspirer.

Mais toute une pédagogie se dévoile par ailleurs dans des mots qui ne semblaient livrer que des formes. Le corset préventif porté par les jeunes nobles à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, contrainte moralisée et quelque peu guindée où une culture aristocratique hésite entre l'élégance

---

1. « L'éducation, en somme, intervient pour modeler ce rachis. La mode d'une société ou les constantes d'une civilisation décideront de son orientation. » (Ulmann J., *L'idée de nature dans l'éducation physique et dans l'éducation morale*, Paris, Vrin, 1964, p. 117). L'insistance de ce texte sur une science participant à l'élaboration de la norme, mais insuffisante pour l'arrêter, est fondamentale.

mondaine et le sévère maintien par lequel seraient maîtrisés mouvements et passions, est le préalable d'une pédagogie voulant préparer l'enfance à vivre son temps, mais se défiant de ses impulsions comme de son naturel. Il est la main de l'adulte laissée en permanence sur un enfant passif et devient aussi bien un gage d'élégance qu'un gage de domination et de contrainte. L'enfant est soumis à une forme éprouvante et matérialisée, limitant sa tenue comme ses mouvements. De même est-ce un autre espace et un autre aménagement du pouvoir qui tentent d'uniformiser les silhouettes dans les salles de classe du XIX<sup>e</sup> siècle, comme dans les gymnastiques qui leur sont contemporaines : sujets assemblés selon de géométriques dispositions où les postures ont à cimenter les organisations, à faciliter la maniabilité des collectifs, à assurer des repères de travail, tout en révélant un ordre voulu imparable. Ici, à la main modelant les anatomies se sont substituées des indications lourdement contraignantes, quoique moins spectaculaires, favorisant la planification d'activités méthodiquement définies et précises, privilégiant aussi la régularité des ensembles et régentant leur labeur. La pédagogie posturale a basculé, dans ce cas, d'une visée qui impose des attitudes aristocratiques et quelque peu théâtrales, à une visée qui ordonne des forces calculées, se centre sur des dynamismes, tout en répartissant des espaces, et surtout, tente d'agencer le grand nombre à l'échelle d'une nation, d'en régler la turbulence, d'en figer les dispositifs. D'un moment à l'autre se sont « révélés » de nouveaux publics, se sont constituées des systématisations organisationnelles, se sont réglémentés des principes mécanisant le travail des corps.

Une histoire des tactiques diverses qui ont cherché à redresser les morphologies pour parfaire les éducations serait donc superficielle, et même dérisoire, à n'être qu'une histoire des esthétiques. Elle se veut histoire des modèles qui, en gouvernant le fonctionnement des corps, gouvernent par là même les démarches qui les éduquent. Ce qui se succède ici ne distribue pas tant des effigies que des références changeantes à l'égard des dispositifs physiques et des structurations fonctionnelles. Il s'agit de mesurer la distance entre ces images de cire passive soumise au pétrissage, dans les pédagogies des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, et celles de ces moteurs énergétiques susceptibles d'un accroissement des rendements et des productivités, dans les pédagogies de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et même, plus récemment encore, celles de ces systématisations rétroactives où dominent commandes nerveuses et réseaux de

proprioceptions. Il s'agit de mesurer la distance entre les archaïques modelages d'une part, et les entraînements d'autre part, qui ont, à une époque précise, prôné l'ampliation des poitrines et souligné sa valeur d'ustensilité, comme ses significations combustives. De même, s'agit-il encore de mesurer la distance entre ces derniers et les exercices plus « psychologiques » où la tenue se fait maîtrise intériorisée et organisation des kinesthésies. Dans ce cas, le geste qui s'attache aux rectitudes physiques devient illustration et exemple. Il revêt un sens qui déborde amplement sa seule attention aux apparences, son attachement supposé aux seuls repères de visibilité. Il permet de comprendre la « texture » organique que suppose et que promet le corps éduqué. Il en donne une version concrète et circonscrite. Il en dévoile les repères savants qui soulignent des mécanismes et ordonnent des travaux.

Une histoire de ces tactiques qui redressent se veut aussi histoire des contextes pédagogiques dont elles ne sont qu'un élément. Elle se veut même dévoilement de procédés que les pratiques à l'égard du corps rendraient plus pesants et plus denses. La sollicitation d'une attention envers la rectitude et la tenue, parce qu'elle atteint le fonds même sur lequel s'élabore la motricité, laisse transparaître ce qui ailleurs pourrait rester masqué dans le procès pédagogique. La posture « naturelle » proposée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'insistance sur son aspect libérateur par rapport à des pratiques antérieures jugées coercitives, confirment, sans doute et par exemple, ces nouveaux discours sur l'enfance où à une plus grande sensibilité envers sa spécificité s'associe une pédagogie plus soucieuse de son autonomie. Elle n'en montre pas moins, dans ses précisions accentuées envers les positions, dans ses soucis hygiéniques insistants et répétés, dans ses esquisses d'exercices déjà exigeants et véhéments, qu'elle est une transformation rationalisée de la surveillance à l'égard de cette même enfance. Ce qui sous-tend l'enseignement des postures, c'est la référence à une règle métrée. L'équerre et la mesure composent le plus souvent les horizons immédiats d'où s'apprécient les objectifs et les résultats. Certes l'accès au chiffre et à la mensuration armée suppose lui-même un itinéraire qu'il s'agira de retracer, mais, avant leur consécration, le regard était déjà porteur d'évaluations voulues univoques. Ici se matérialisent avec intensité, et quasiment mécaniquement, des processus de conformation. Ici devraient affleurer sans nuance les approches auxquelles a successivement recouru la pédagogie, et plus fondamentalement les modes de pouvoir qu'elle a succes-

sivement mis en jeu. Des forces ont à s'exercer pour que s'uniformisent les corps.

Une histoire de cette éducation qui redresse se veut enfin investigation de convergences. Des savoirs et des finalités multiples, et apparemment dispersés, ont le plus souvent concouru pour que se raidissent les tenues et que se surveillent les positions. Aux exigences des morales et des bienséances, soucieuses de symétrie corporelle et de rigueur, semblent faire écho les attentes d'une hygiène, craignant que s'étiolent les anatomies, à la suite d'attitudes vicieuses trop longtemps maintenues. Il s'agira donc d'évaluer ces entrecroisements et ces confirmations. À vrai dire, il s'agira surtout d'inventorier les savoirs et les objectifs dominants, selon les contextes pédagogiques, culturels et sociaux envisagés, et de comprendre le privilège qui leur est ainsi accordé. Le projet est donc, non seulement de confronter les discours venus d'horizons divers pour que se norment les corps, mais aussi d'interroger leurs hiérarchisations, leurs éclipses ou leurs substitutions. Il sera d'interroger leurs principes d'organisation, d'articulation ou de systématisation, grâce auxquels semble chaque fois offert un paysage cohérent, chargé de vecteurs et de polarités. Mais il sera aussi d'analyser les techniques proposées, corollaires de ces mêmes discours, et bien souvent indices révélateurs de ce que ces derniers n'éclairent pas toujours.

Redoutable dès lors s'avère l'entreprise d'une telle histoire, puisqu'à la recherche de diversité dans les savoirs, les normes et les pratiques qui concourent, avec le temps, à la volonté de dessiner pédagogiquement les corps, en les redressant, s'ajoute celle de leurs convergences autant que de leurs successions<sup>1</sup>.

---

1. Il va sans dire que la destination dominante du redressement ici étudié est la « manière de tenir le corps ». À cet égard, nous ne pouvons différencier, dans ce recensement et cette analyse historiques, des précisions conceptuelles très récemment proposées, celles en particulier qui distinguent l'attitude de la posture : « Le terme de posture présuppose la présence d'une activité sous-jacente qui n'est pas impliquée dans celui de position. Le substrat postural de l'attitude relève d'une activité particulière de la musculature que l'on qualifie de tonus. » (Jacques J., « Les attitudes dans la motricité », in *Les attitudes*, symposium, Paris, PUF, 1961, p. 8 et 10). Nous mentionnerons ces distinctions en leur temps. Il va sans dire, enfin, que cette étude n'est en rien celle d'une métaphysique de la verticalité corporelle. Mais en étant celle de sa pédagogie, c'est-à-dire des entreprises successives qui ont tenté de la normer et de l'enseigner, elle se doit de mettre en évidence les modèles d'apparence et de fonctionnement du corps qui ont, à leur heure, exercé sur elle quelque influence.



## CHAPITRE I

---

### LES PRÉALABLES DE LA CIVILITÉ

#### LA CIVILITÉ ET LA SÉMIOLOGIE DE LA RECTITUDE

Le Moyen Âge ne saurait demeurer silencieux sur les deux grandes catégories auxquelles sera traditionnellement renvoyé tout échappement à l'égard des rectitudes corporelles : les stigmates de la difformité, sanctionnés par une attention à la robustesse ou à l'esthétique, la non-observation du maintien, sanctionnée surtout par une morale socialisée. Dans ces deux cas les remarques demeurent frustes et hâtives, pauvres même comparées à celles qui seront données au xvi<sup>e</sup> siècle. Le chevalier le plus robuste et le plus preux est perdu en cas d'infirmité, « il tombe au dernier rang de l'estime publique<sup>1</sup> » et le « col droit<sup>2</sup> » est évoqué comme l'un des attributs du sujet physiquement accompli. La description n'en demeure pas moins le plus souvent très générale, privilégiant une vigueur d'ensemble : « Large, franc, bien fait de corps, grand, vigoureux, débonnaire dans les relations mondaines...<sup>3</sup> » La force est la première mise en avant : poitrine et épaules puissantes ; elle ira jusqu'à en être estimée davantage que la beauté<sup>4</sup>. Le corps du soldat est celui qui semble recevoir les meilleurs soins. Sont attendus de lui des gages de solidité et de résistance, intuitifs, immédiats, dont la richesse, sans doute certaine, s'est figée dans un discours stéréotypé. La rectitude demeure une représentation convenue et non analysée. La force, la

---

1. Langlois C. V., *La vie en France au Moyen Âge*, Paris, 1925, tome II, p. 193.

2. Anonyme, *Le Roman de Flamenca* (xiii<sup>e</sup> siècle), in Langlois C. V., *op. cit.*, 1924, tome I, p. 144.

3. Robert de Blois, *Le chastoiment des Dames* (fin xiii<sup>e</sup> siècle), in *ibid.*, tome II, p. 177.

4. « Élégance et force, telles étaient les qualités d'un idéal qui n'était pas toujours réalisé. Mais la force est plus estimée que la beauté. » (Gautier L., *La chevalerie*, Paris, 1884, p. 114).

vivacité, voire la turbulence, ne s'embarrassent pas de descriptions qui détaillent, par le menu, chaque élément des morphologies. Les chevaliers de Bertran de Born, comme les héros des légendiers, obéissent à un idéal de vigueur qui évoque le redressement du corps plus qu'il ne s'y arrête, qui suggère des images globales plus qu'il n'analyse leur contenu : les descriptions ne s'attardent pas aux anatomies, « la stature imposante...<sup>1</sup> » doit tout dire en un mot.

Les poèmes de courtoisie, préceptes quasi pédagogiques à l'égard de la tenue, abordent la rectitude selon une deuxième signification : celle du maintien. Cette littérature s'adresse à la couche supérieure d'aristocrates, proches des grands seigneurs féodaux. Quelques thèmes seuls sont évoqués concernant la posture. Robert de Blois dans *Le Chastoiement des Dames*, insiste sur la nécessité de marcher avec dignité « toute droite<sup>2</sup> », sans trotter ni courir. L'attitude physique rapidement esquissée a essentiellement une connotation morale. *Le Mesnagier de Paris* demande toujours à la dame de marcher « sans regarder ou espandre votre regard à l'homme ni à femme qui soit à destre ou à senestre<sup>3</sup> ». La rectitude semble mentionnée ici en vue d'une exclusive discipline du regard.

Les multiples *Convenances de table*, partie importante des textes de courtoisie, condamnent quant à elles l'appui sur les coudes et l'affaissement du tronc : « Regarde à la table et écoute, et ne tiens pas sur ton coude.<sup>4</sup> » Dans Urbain le Courtois, un de ces poèmes abrégés, en une série de vers bien frappés et facilement mémorisables, le savoir-vivre des jeunes nobles au service d'un grand seigneur, la rectitude à table est même la seule référence concernant la posture : « Devant son seigneur, à manger, il ne doit point s'appuyer.<sup>5</sup> » Lorsqu'elle est mentionnée par ces poèmes de courtoisie, la tenue est visée dans son aspect à la fois très général et moral. Elle est liée à un contexte qui déborde la seule posi-

1. Texte d'un légendier dominicain, in Le Goff J., *La civilisation du Moyen Âge*, Paris, Arthaud, 1964, p. 414. Pour le culte de la force physique et une analyse des vers de Bertran de Born, cf. *ibid.*, p. 45 et sq.

2. Robert de Blois, *Le chastoiement des Dames* (fin XIII<sup>e</sup> siècle), in *ibid.*, tome II, p. 195.

3. Anonyme, *Le Mesnagier de Paris* (fin XIV<sup>e</sup> siècle), éd. Paris, 1846, tome I, p. 15. On voit comment le « droit » s'associe ici, pour des raisons de bienséance et d'humilité, à la direction du regard, et donc, quasiment, à l'orientation même de la marche.

4. *Convenances de table* (XV<sup>e</sup> siècle), in Furnival, *The Babees Book*, Londres, 1868, tome II, p. 18.

5. Urbain le Courtois (XIII<sup>e</sup> siècle), in *Romania*, Paris, 1903, p. 71.

tion physique ; c'est l'habit qui doit être propre au même titre que le corps : « Tiens net ta bouche, tes mains, tes dents, et ton corps dehors et dedans.<sup>1</sup> » C'est aussi l'ensemble de la posture qui doit révéler, en même temps qu'une certaine maîtrise, une attitude d'humilité. Les textes anglais, repris dans le *Babees Book* de Furnival, ont le même style que leurs équivalents français :

*Stand til you are told to sit  
Keep your head, hands and feet quiet  
Don't scratch yourself.*<sup>2</sup>

Contenir le débordement, faire taire la gesticulation, est la grande référence de ces remarques à l'égard de la posture. Le futur chevalier doit d'abord discipliner ses mouvements. Sa tenue est conçue comme devant refléter un tel pouvoir. Le thème de la rectitude est plus esquissé que précisé, plus sous-entendu qu'explicité. Il est évoqué en quelques mots, fondu dans l'image d'une posture dont on retiendra surtout l'humilité. La règle de saint Augustin proposée par Hugues de Saint-Victor, pour être une vision ecclésiastique de ce savoir-vivre, en est un exemple extrême. « Qu'il n'y ait rien dans votre démarche, dans votre contenance, dans l'air de vos habits, dans vos gestes, et dans vos mouvements, qui puisse blesser les yeux de qui que ce soit.<sup>3</sup> » L'indication physique demeure quelque peu floue, gagnée surtout par une valorisation morale. La posture doit être circonspecte. Ces recommandations ne surprennent pas vraiment en dehors de leur simplicité un peu naïve. Elles seront fidèlement suivies dans les textes postérieurs consacrés aux mêmes thèmes. Elles révèlent toutefois une orientation culturelle susceptible de s'éloigner des images plus brutales et triomphantes, auxquelles semblait conduire la description des chevaliers. Le clerc prendrait ici le pas sur le soldat, la retenue sur l'aventure, la prudence sur l'impétuosité. Les deux dimensions sont à vrai dire présentes, dans leur simplicité respective. La courtoisie discipline une caste dont l'idéal de violence physique n'est pas sans équivalents posturaux. Elle le fait sobrement, en dictant des comportements et des positions du corps.

Un tel mécanisme prendra, au *xvi<sup>e</sup>* siècle, un relief accusé. De nouvelles exigences ne traduiront rien de moins qu'un changement de

1. Régime pour tous serviteurs (*xiv<sup>e</sup>* siècle), in *ibid.*, tome II, p. 20.

2. *The Babees Book* (*xv<sup>e</sup>* siècle), in *ibid.*, tome I, p. 4.

3. Hugues de Saint-Victor, *La règle de saint Augustin* (*xiii<sup>e</sup>* siècle), Paris, 1818, p. 206.

sensibilité, dont le repère d'ailleurs ne sera plus nécessairement celui des clercs, mais correspondra, lui aussi, à des principes de modération et de réserve. Ces derniers iront croissant. Survient dans le discours ce qui auparavant n'était pas dit, ou dit autrement. Une nouvelle noblesse de cour, s'instituant sur l'effacement du monde chevaleresque, l'apparition d'une étiquette et du courtisanat, semblent innover des préceptes à l'égard de la tenue du corps. Alors que jusqu'ici la rectitude dorsale ne dépassait jamais la simple évocation, naissent à son sujet des préoccupations inédites. Cela ne signifie pas évidemment que le Moyen Âge soit le point zéro des sollicitudes concernant la posture. Simplement, celles-ci apparaissent générales, et surtout imprécises, une fois confrontées aux époques suivantes dans les textes équivalents.

Avec le *xvi<sup>e</sup>* siècle, une culture transformée règle le comportement noble qui invente, pour se définir, un nouveau concept : celui de civilité. Le traité que consacre Érasme<sup>1</sup> à ce dernier reflète les décalages opérés dans le savoir-vivre par les cours du *xvi<sup>e</sup>* siècle. De même *Le Courtisan* de Castiglione<sup>2</sup> sera-t-il le bréviaire, maintes fois réédité, de cette noblesse inaugurant une étiquette minutieuse. Ces livres de civilité, bientôt manuels scolaires, choquent encore par certaines remarques jugées aujourd'hui inconvenantes ou grossières<sup>3</sup>. Mais la mention faite à la posture corporelle dénote un indéniable changement par rapport aux livres de courtoisie.

Un chapitre entier est consacré à la « bienséance du corps » qui, abandonnant le jugement rapide ou trop global, aborde chacune des parties concernées. L'exhortation est toujours morale mais la description plus exigeante : « L'enfant ne doit point baisser la tête entre les

1. Érasme D., *La civilité puérile*, trad., Lyon, 1544 (éd. latine, 1530).

2. Castiglione B., *Le courtisan*, trad., Paris, 1537 (1<sup>re</sup> éd. Venetia, 1528).

3. Le livre de Norbert Élias traduit en français, *La Civilisation des Mœurs*, Calmann-Lévy, Paris, 1973, est consacré à ce problème. Le propos est celui d'un glissement, dans la sensibilité, du seuil entre ce qui est malséant et ce qui ne l'est pas : « Érasme et ses contemporains ont encore le droit de parler de choses, d'actions, de comportements qui, deux ou trois siècles plus tard, scandaliseront les lecteurs ou leur feront monter le rouge au front... Quand on examine rétrospectivement le "comportement" des hommes du *xvi<sup>e</sup>* siècle et leur code de savoir-vivre, on est tiraillé entre deux impressions opposées : "C'est comme au Moyen Âge" et "Cela correspond déjà bien à notre sensibilité moderne !" Cette contradiction apparente semble correspondre à la réalité. » (*ibid.*, p. 118) Notre objectif à l'évidence n'est de retenir, dans ces normes de comportement, que ce qui concerne la posture.

deux épaules, car c'est figure d'arrogance, mais doit se tenir droit sans effort, car cela a bonne grâce. Et ne faut point aussi que sa tête penche d'un côté ne d'autre dessus son corps à la mode des hypocrites, si ce n'est que le propos ou du semblable requiert telles convenances ou gestes.<sup>1</sup> » L'apparence extérieure reflète une attitude moralisée. La civilité obéit à des normes sociales. Un intérêt attentif, avec une intensité jusque-là ignorée, s'instaure à l'égard de la posture corporelle et de la rectitude qui doit l'habiter. Celle-ci traduit une valeur. Son contraire correspond à des défauts. Ils relèvent des grandes catégorisations traditionnelles : l'hypocrisie, l'orgueil, la paresse, etc. D'une part l'énumération n'apparaît pas dans les livres précédents, un peu comme si les positions corporelles avaient eu du mal à se définir. Le corps affleure difficilement dans le langage lorsqu'il s'agit de décrire ses comportements, les déplacements de ses membres ou le sens de ses attitudes. L'analyse de cet espace quotidien suppose une distance parvenant mal à se creuser. Il est trop investi par ses pratiques immédiates et irréfléchies pour autoriser aisément le surplomb du discours. L'énumération et la description ici présentes constituent donc de notables précisions.

D'autre part ces catégories traduisent l'opinion, demeurée longtemps banale, selon laquelle l'attitude dévoile indirectement le « fond » de la personne. Une sémiologie familière repère rapidement la place des épaules comme celle de la tête et jette les préalables d'une typologie. Elle énonce le défaut en même temps que le précepte « rectificateur ». La pédagogie se résume ici à un rappel. C'est à travers les erreurs évoquées que se dessine la rectitude. Malgré l'approfondissement évident des descriptions, il est difficile encore de cerner une démarche d'apprentissage étalonné. Le dire correspond au faire. Ce dernier consiste à « se tenir droit sans effort<sup>2</sup> ». La notion appartient à la vie courante et se donne comme intuitivement admise. L'élève est invité à obéir pour ne pas faillir à une morale de convenances. Le précepte devient une norme directement et immédiatement applicable, sans exercices préalables, sans un « travail » sur les positions. Tout au plus s'accompagne-t-il de quelques justifications. Celles-ci, au-delà de leur nouveauté, demeurent

---

1. Calviac C., *La civile honnesteté pour les enfants avec la manière d'apprendre à bien lire, prononcer...*, Paris, 1560, p. 14.

2. *Id.*

pauvres : il y a les défauts d'un côté, ce qu'il ne faut pas faire, et la « bonne grâce<sup>1</sup> » de l'autre, qu'il faut respecter.

L'argument toutefois n'est plus seulement moral. Une menace est présente, qui n'apparaissait pas dans les textes du Moyen Âge. Les livres de civilité au xvi<sup>e</sup> siècle donnent à la posture une dimension que l'on pourrait déjà qualifier d'hygiénique. Les mauvaises positions du tronc, devenues habituelles chez l'enfant, sont jugées physiquement dangereuses. La « bosse » est le risque des tenues mal surveillées : « Car telles façons de faire, tolérées en ce bas âge, se changent en nature et rendent le corps de l'enfant difforme contre son naturel. De sorte que ceux qui ont pris cette accoutumance de se courber deviennent enfin bossus et contrefaits encore que naturellement ils eussent le corps droit et ceux qui ont accoutumé d'avoir la tête de côté l'endurcissent en cette mauvaise habitude.<sup>2</sup> » La courbure « anormale » trop longtemps maintenue se solidifie comme si elle prenait sur du plâtre. Sans doute cette stigmatisation de la bosse est-elle davantage. La difformité déborde<sup>3</sup> ici le seul contexte de la froide pathologie. Elle tient à un imaginaire du mal ou de la déformation, menace implicite que l'on veut édifiante. Ce péril pesant sur l'avenir même du corps de l'enfant, qui s'abandonnerait à négliger sa posture, renforce l'ordre donné.

La civilité d'Érasme, dédiée à un fils de prince, inspire jusqu'à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, de nombreuses traductions ou textes proches de la paraphrase. Dans la plupart de ces derniers, sont immanquablement évoquées les mauvaises postures qui se « tournent bientôt en nature, et difforment et alaidissent tout le corps outre sa nature<sup>4</sup> ».

Le xvi<sup>e</sup> siècle semble donc instaurer à l'égard de la noblesse un contrôle plus strict de l'attitude et de la position droite. Les grands traités parus en Italie, promis également aux multiples rééditions en France, dessinant le savoir-vivre des nouveaux nobles, s'étendent sur ces représentations géométriques et mesurées. « Outre... tu dois savoir que les hommes sont merveilleusement désireux de la beauté, de la proportion et de la bienséance. Et par le contraire, ils fuient tant

1. Sur ce concept, cf. *infra*, ch. 1, § 2.

2. Érasme, *op. cit.*, p. 131.

3. Une telle stigmatisation ne se fonde évidemment pas, et ne pourrait le faire, sur une preuve qui lierait, selon une concaténation rigoureuse, le relâchement de l'attitude et la bosse qui en résulterait.

4. *Ibid.*, p. 132.

qu'ils peuvent les choses lourdes contrefaites et difformes.<sup>1</sup> » La posture doit refléter ce désir du rapport abstrait. Une géométrie des peintres, le recours à un perspectivisme mathématiquement construit ont déjà transformé la vision de ces derniers. Au nombre d'or s'ajoutent une articulation des plans, un découpage des formes simples. La marqueterie, par exemple, et ses organisations d'un espace composé et précis, aideront à diffuser de nouveaux modèles : « On voit ici la forme mathématique proprement créer son objet. Le plan de la perspective est un échiquier : dans les schémas de construction, on part d'un quadrillage régulier, et les rectangles égaux juxtaposés engendrent dans leur fuite des triangles semblables. Rien ne convient mieux à la marqueterie.<sup>2</sup> » Le XVI<sup>e</sup> siècle sera d'autant plus prêt à généraliser une telle vision qu'elle a une histoire dans le siècle précédent<sup>3</sup>. Les nouvelles insistances sur une attitude « proportionnée » trouvent comme une théorie. La référence nettement platonicienne est l'occasion de traduire le durcissement des préceptes à l'égard de la rectitude corporelle. Ce n'est pas seulement la « mauvaise » position qui menace définitivement l'apparence physique, c'est la « bonne » qui, par le « chiffre<sup>4</sup> » des rapports mis en jeu, appelle à être renforcée. L'enthousiasme du XVI<sup>e</sup> siècle envers une mystique de la proportion se donne pour justification d'une exigence nouvelle à l'égard de la tenue du corps. Ainsi à la connotation morale et hygiénique s'ajoute une connotation plus abstraite. Le microcosme corporel doit rappeler, par la nuance et la richesse des mesures et rapports entre ses parties, ceux du vaste monde. Une nouvelle pédagogie de la posture et du corps droit multiplie ses références jusqu'à faire appel à une géométrie de l'univers, donnant ainsi plus de conviction aux normes nouvelles. Toutefois les traités de civilité n'entrent pas dans le détail des proportions. Celles-ci sont rappelées comme des principes très généraux et convenus ; évidente devant apparaître la différence entre le gracieux et le difforme. La pédagogie du XVI<sup>e</sup> siècle ne peut se situer en dehors de la tendance centrale de l'épistémé du siècle : le redouble-

1. Casa G. Della, *Galatée ou la manière dont un gentilhomme se doit gouverner en toute compagnie*, trad., Paris, 1562, p. 510-512.

2. Chastel A., *Art et humanisme à Florence au temps de Laurent le Magnifique*, Paris, PUF, 1961, p. 305.

3. Cf. in *ibid.*, *La dignité des formes*, p. 299 et sq.

4. Un tel « chiffre » ne connaîtra d'ailleurs, pour des raisons diverses, pas de concrétisation au XVI<sup>e</sup> siècle (cf. *infra*).

ment et la ressemblance. Le corps dans ses proportions doit rappeler des rapports qui le dépassent. Mais ce qui semble possible dans la création d'une perspective et d'une articulation des plans de profondeur spatiale devient plus redoutable dans une appréhension des physiques humaines et animales. Une visualisation structurée de leur architecture morphologique suppose une prospection des mécaniques et des anatomies fonctionnelles, ce que ne pouvait offrir une mystique des proportions. Que de tels propos se soient plus facilement accommodés de la spéculation que de la vérification empirique ne fait pas de doute<sup>1</sup>. Ils sont néanmoins encore évoqués dans le cas de transformations visibles et matérielles.

Lorsque les livres de civilité mentionnent les habits, ils ne s'en tiennent plus à la propreté ou à la modestie que ceux-ci devraient révéler, mais se soucient de formes. Il faut que le vêtement sache être ajusté, qu'il « vienne bien sur le corps<sup>2</sup> ». Cet effort pour que coïncide la charpente de l'étoffe avec celle des membres évoque à son tour la « bienséance et la proportion<sup>3</sup> ». De tels propos ne peuvent renvoyer dans l'ombre le costume du xvi<sup>e</sup> ou du xv<sup>e</sup> siècle comme définitivement disgracieux. Ils viennent simplement combler un silence. La référence à l'habit sous son aspect formel n'était pas présente dans les poèmes de courtoisie. La mention, dans les traités de civilité, confirme une attention plus construite à l'égard de la posture corporelle, l'ajustement du tissu laissant plus facilement percer les éventuels défauts de celle-ci. Apparaissent, pour la première fois au xvi<sup>e</sup> siècle, les corsets rigides armés de baleines, portés particulièrement par les femmes. Ils peuvent être datés. Rabelais, décrivant les dames de Thélème, s'inspirant des habits portés à la cour de François I<sup>er</sup>, ne mentionne pas encore l'existence de ce buste rigide : « Au-dessus de la chemise vestaient la belle vasquine de quelque beau camelot de soie. Sur icelle vestaient la verdugade de tafetas blanc, rouge, tanné, gris, etc. au-dessus, la cotte de tafetas d'argent fait à broderies de fin or...<sup>4</sup> » La cotte demeure un corsage certes

1. « Plus enthousiastes se montraient les auteurs de la Renaissance à faire couler leur éloquence à flots autour de la signification métaphysique des proportions humaines, moins ils semblaient disposés, en règle générale, à l'étude des vérifications empiriques. » (Ervin Panofsky, *L'œuvre d'art et ses significations*, Paris, NRF, trad., 1969, p. 87.)

2. Casa G. Della, *op. cit.*, p. 104.

3. *Ibid.*, p. 106.

4. Rabelais Fr., *Œuvres complètes*, éd. Pléiade, Paris, 1955, p. 179 (1<sup>re</sup> éd. 1532).

serré mais fait d'étoffe n'imposant qu'une fermeté relative. Au contraire, vers le milieu du *xvi<sup>e</sup>* siècle, cette partie de l'habit sera progressivement composée de matières plus résistantes moulant la poitrine et le dos selon une forme exigée. Henry Estienne note les pratiques nouvelles : « Les dames appellent leur busque un os de baleine (ou autre chose à faute de ceux-ci) qu'elles mettent par-dessous leur poitrine, au beau milieu pour tenir plus droites.<sup>1</sup> » Le musée de Rennes possède une œuvre ayant ici valeur d'exemple, « un bal à la cour d'Henri III » (École française, *xvi<sup>e</sup>* siècle, musée des Beaux-Arts, Rennes) : le corps à baleines à la fin du siècle dessine une forme conique très apparente étreignant le tronc des danseuses. Le dessein d'imposer le tracé ainsi que les proportions du buste entraîne, en définitive, le recours à un moule inflexible. L'ajustement aux membres aboutit à son contraire : l'application d'une forme conventionnelle. L'habit ne suit plus fidèlement le contour de ce qu'il recouvre, inversement il impose le sien propre. De rigides fourreaux se ferment sur des troncs que l'on veut fuselés et droits. « Pour faire un corps bien espagnolé quelle gêne ne souffrent-elles, guindées et sanglées, à tant de grosses croches sur les côtés, jusques à la chair vive ? Oui, quelquefois à en mourir.<sup>2</sup> »

La culture vestimentaire s'est transformée dans un sens donnant le privilège à la raideur et à la rectitude, comme à la forme géométrisée. Elle complète d'autres indices témoignant d'une sensibilité nouvelle au corps droit. La noblesse de cour, dont le modèle ne peut être négligeable, et l'influence, au moins sur l'aristocratie, ignorée, alourdit l'attention au redressement des postures. Le maintien a gagné en rigueur. Au processus social, s'ajoute par ailleurs un discours passionné sur des principes conduisant à dévoiler des mesures et des proportions, fussent-elles très théoriques et, en définitive, plus verbales que vérifiées.

---

1. Estienne H., *Dialogue du nouveau langage français, italianisé*, Paris, 1579, tome I, p. 210. L'auteur confirme que ces pratiques nouvelles viennent d'Italie. François Boucher, dans son *Histoire du costume*, mentionne quelques corsets rigides, à la fin du règne de François I<sup>er</sup>, et souligne leur origine tant italienne qu'espagnole (*Histoire du costume*, Flammarion, Paris, 1965, p. 227 et sq.).

2. Montaigne M. de, *Essais*, éd. Pléiade, Paris, 1958, p. 81 (1<sup>re</sup> éd. 1580). Il existe au *xvi<sup>e</sup>* siècle une opposition à la rigueur de ces corsets, sur laquelle nous reviendrons, mais qui ne remet pas en cause la passivité dans laquelle est enfermé le corps corrigé. Dans l'Antiquité étaient appliquées sur les jeunes filles, afin d'amincir leurs épaules et d'élargir leurs hanches, des bandes dont Galien critiquait aussi l'excessive fermeté. (Cf. *Opera Selecta...*, *De Causis Morborum*, Paris, Compère Jeune, 1826, tome I, p. 404).

## LES AMBIGUÏTÉS DE L'EXERCICE CORPOREL

La pratique pédagogique recourt au précepte formel du redressement corporel et du maintien surveillé en énonçant diverses raisons poussant à les respecter. Elle est menace dont on attend la réponse adéquate. Cet intérêt marqué à l'égard des tenues corrigées ne s'accompagne pas, néanmoins, d'apprentissages développés et ordonnés. Tout d'abord la position est beaucoup plus indiquée, ou rappelée, que démontrée dans chacun de ses éléments. D'autre part, lorsque la pratique pédagogique recourt à un ensemble d'exercices, leur influence indirecte sur la posture est plus sous-entendue que détaillée : ils préparent à la « bonne grâce ». Dire que le corps doit être droit n'est jamais vraiment satisfaisant si l'on n'ajoute pas qu'il doit le faire avec « bonne grâce ». Cette notion, apparue au *xvi<sup>e</sup>* siècle, ramasse d'une façon quelque peu flottante ce qui a une allure noble et qui tend vers un équilibre mesuré. Elle « n'est autre chose qu'une certaine lumière qui sort du bel assemblage des choses qui sont bien composées, bien divisées l'une avec l'autre et toutes ensemble. Et sans cette proportion le bien ne serait pas beau ni la beauté agréable<sup>1</sup> ». Terme à travers lequel une aristocratie cherche à se reconnaître jusque dans ses attitudes corporelles, la bonne grâce est surtout ce qui atteint cette « perfection » sans y laisser paraître, sans trace d'artifice ou de peine marquée. Elle est le contraire de l'affectation. Elle semble devenue naturelle : « Ayant déjà plusieurs fois pensé en moi-même d'où vient cette bonne grâce, laissant à point ceux qui la tiennent de la faveur du ciel, je trouve une règle très générale qui me semble servir quant à ce point, en toutes choses humaines que l'on fait ou que l'on dit plus que nulle autre, c'est de fuir tant qu'il est possible, comme un très rare et dangereux rocher, l'affectation.<sup>2</sup> » L'excellence ne devrait en rien témoigner de l'attention qui y conduit. Elle devrait se faire véritablement nature. Le noble la porte comme une manifestation de son sang.

Sans doute y a-t-il difficulté, pour ces textes qui tentent de mieux rendre visible le prestige d'une caste, à admettre que l'élégance aristocratique puisse vraiment s'apprendre. L'allure, la prestance devraient s'hériter comme la noblesse. Elles n'auraient même qu'à confirmer le nom auquel elles servent d'emblème. Les choses du corps relèvent de la lignée surtout lorsqu'elles sont si lourdement chargées de valeur

1. Casa G. Della, *op. cit.*, p. 534.

2. Castiglione B., *op. cit.*, p. 63.

démonstratrice, bref lorsqu'à travers l'attitude se doit de transparaître la race. Elles ne sont pas, pourtant, totalement étrangères à quelque exercice : « Combien que l'on die quasi en commun proverbe que la bonne grâce ne s'apprend point, je dis que qui voudra savoir bonnes grâces en exercices corporels, présupposant premièrement que par nature il n'y soit mal propre et inhabile, doit commencer de bonne heure et apprendre les principes sous très bons maîtres.<sup>1</sup> » Un enseignement est donc possible, en dernier recours, qui fera appel aux « exercices » de la noblesse : les armes, l'équitation et la danse.

Mais le rôle de l'exercice demeure aussi bien accepté que paradoxalement non précisé. Tout d'abord, alors que les livres de civilité savent mentionner quelques détails de la correction posturale, ils font seulement de la bonne grâce une « auréole » devant envelopper l'ensemble du comportement. Son apprentissage concerne une façon d'être. C'est sur cette dernière que portera l'essentiel de la pédagogie. Dans ce cas la posture ne reçoit plus, à son tour, de mention très spécifique, fondue dans un ensemble plus large. Le langage sera toujours allusif. Il fait référence à ce qui semble entendu dans le comportement quotidien, les termes généraux recouvrant un implicite que la pratique seule dévoilerait dans une évidence convenue. Le corps ici est seulement suggéré, lieu obscur où le geste dirait plus que le commentaire, en débordant la parole qui voudrait l'arrêter. À la limite la précision peut paraître superflue : quelques mots banals illustrent et renvoient aux scènes familiales où le corps est vécu plus que parlé : « Voyez comme un cavalier a mauvaise grâce quand il s'efforce aller si droit et si guindé sur la selle comme nous disions coutumièrement à la vénitienne, au regard d'un autre qui semble n'y penser point et qui se tient à cheval aussi délivré et assuré que s'il était à pied.<sup>2</sup> » La posture est indiquée en négatif. Les repères enveloppent un tout, une réalité qui relève du coup d'œil plus que de l'analyse. C'est bien d'une allure générale qu'il s'agit. Après avoir été détaillée dans les textes qui sont chargés de décrire le maintien, la rectitude perd de sa précision dans ceux qui sont chargés d'en énumérer les exercices.

De même l'action du bon maître n'est-elle pas indiquée. Le constat très empirique montre que l'exercice rend plus « adroit, léger, sain et

---

1. *Ibid.*, p. 62-63.

2. *Ibid.*, p. 69.

dispos<sup>1</sup> » et qu'il n'est pas sans conséquence sur une attitude corporelle, seule ici prise en compte. Le domaine du corps n'appelle pas les concepts éclairant dans le détail les pratiques pédagogiques qui le concernent. Le regard qui « voit » la différence entraînée par l'exercice s'en tient à une perception immédiate. Et surtout, bien que sous-entendu, le mécanisme même d'une action de ce dernier n'apparaît pas comme une indispensable précision. L'évocation de cette même action sur la posture est toujours indirecte, voire intuitive. On peut même se demander parfois si l'exercice ne suppose pas de bonnes proportions du corps plus qu'il ne les favorise : « Les danses sont pratiquées pour connaître si les amoureux sont sains et dispos de leurs membres, à la fin desquelles il leur est permis de baiser leur maîtresse.<sup>2</sup> » À la précision relative dans la description de la posture donnée par les manuels de civilité ne répond pas une égale précision pour marquer l'influence de l'exercice à l'égard de celle-ci.

C'est que le corps, comme sa rectitude, sont « pris » dans un réseau de catégories où dominent les attentes morales. La tenue correspond aux grandes polarités de comportement, où respecter le maintien relève de la même problématique psychologique que savoir être poli. Ces assimilations implicites rendent secondaire l'exercice corporel comme le détail de son action. C'est aussi que les catégories mécaniques manquent qui pourraient faire de la posture une construction au montage rigoureusement défini, maintenu par un réseau d'os et de muscles où statique et dynamique viendraient à se combiner. L'action musculaire élective, et son rôle équilibrateur, demeurent ignorés et non formulés.

L'interprétation du corps dans le cadre du mouvement est à cet égard éclairante. Lorsque Thibault<sup>3</sup> entreprend, dans un ouvrage d'escrime qui clôt le savoir du xvi<sup>e</sup> siècle sur ce sujet, de comparer les proportions corporelles proposées par Léonard à celles proposées par Dürer, ce n'est pas vraiment pour montrer quelles sont les perfections morphologiques auxquelles se propose de tendre la pratique des armes. La forme idéale du corps ne s'impose pas comme la référence inspirant les éventuelles transformations que doit entraîner la réalisation des mouvements. Elle n'est pas d'emblée un des critères que vise la pédagogie. Selon une logique bien étrangère à celle de la mécanique, la polémique

1. Tuccharo A., *Trois dialogues sur l'exercice de sauter et de voltiger*, Paris, 1599, p. 2.

2. Arbot T., *Orchésographie*, Paris, 1599, p. 2.

3. Thibault G., *Académie de l'épée*, Paris, 1626.

autour des proportions a pour seule fin une détermination abstraite et pythagoricienne des déplacements et trajets que doivent suivre les membres, afin d'assurer une technique gestuelle efficace : « Tout ainsi que les susdits artistes, architectes, perspectivistes et autres, ont tâché de prouver les fondements de leurs règles par les proportions du corps de l'homme, ainsi, avons-nous pareillement tenu la même course, mais avec la meilleure adresse, et avons trouvé à l'aide de cette même buxole<sup>1</sup> la vraie et proportionnelle mesure de tous les mouvements, de tous les temps et distances nécessaires à observer en notre pratique : comme il vous sera démontré tout à l'instant en la déclaration de notre cercle, où les mesures et proportions de l'homme sont appliquées à l'homme même, et aux mouvements qu'il fait avec ses propres membres, où ladite proportion se trouve et sans laquelle il lui est impossible de faire la moindre action du Monde.<sup>2</sup> »

Une spéculation sur le centre du corps et les cercles qu'il peut commander entraîne une hiérarchisation des mouvements circulaires à partir desquels s'organiseront l'attaque et la défense. Or les points d'articulation des membres ne sont pas pris en compte dans le calcul théoriquement destiné à préciser ces mouvements. Domine, de plus, l'image d'une « rondeur », répondant à celle supposée de l'univers et imposant, dès lors, abusivement à chaque déplacement le tracé d'un arc de cercle : « Présentement nous dirons qu'il est aussi rond et circulaire en la figure de ses mouvements. Ce qui se peut entendre tant au regard des actions et opérations naturelles de ses parties intérieures et de leurs altérations subalternes, tellement réciproques et succédantes les unes aux autres, qu'il ne s'y trouve pas plus de commencement ni de fin qu'en la rondeur d'une circonférence, aussi se peut-il rapporter à la figure de tous ses mouvements locaux qui va toujours en rond s'étendant depuis

---

1. L'auteur multiplie des analogies abstraites et très verbales avec les arts qui lui sont contemporains : la boussole et la navigation, les fortifications et les sièges militaires, le barreau et l'art oratoire, etc.

2. *Ibid.*, p. 3, Thibault trace au sol un cercle contenant une grille de lignes. Celui-ci, comme celles-là, sont inspirés des proportions (fort peu « morphologiques » ; cf. *infra*) prises sur l'escrimeur. Les gestes de ce dernier devront suivre des modèles, apparemment très sophistiqués, mais en fait fort peu applicables, indiqués par le précédent dessin et résultant d'un entrecroisement de droites et de courbes. Comme les proportions relèvent d'une métaphysique, le cercle reflète le macrocosme. Le rapport avec les mouvements est plus « rêvé » que réalisé.

le centre de sa force jusqu'à l'extrême circonférence de sa faiblesse.<sup>1</sup> » Les déplacements ne sauraient ainsi être véritablement analysés. Ils sont commandés par une analogie qui déforme tant l'appréciation de leur direction que celle de leur intensité<sup>2</sup>.

L'exercice enfin peut avoir d'autant moins d'action sur les structures morphologiques envisagées que celles-ci alignent des chiffres de qualité différente : ceux de la longueur relative des os avec ceux pouvant être liés à l'attitude, comme la ligne des hanches et celle des épaules ; autrement dit des repères relevant d'une vigilance musculaire et d'autres qui ne peuvent subir aucune variation. Des jalons très importants sont pris sur des points de la surface corporelle n'ayant pas de rapport avec l'architecture osseuse et les attaches musculaires (le nombril, les seins, etc.). Ils sont retenus en raison de leur visibilité très apparente, ou en raison d'un chiffre a priori absolutisé : « Le très parfait nombre de 10 lui est continuellement représenté devant les yeux, en son entier sur ses propres doigts.<sup>3</sup> » Le corps est ainsi arpenté selon des rapports donnés en dehors de lui, ou relevés sur ses parties en fonction d'une « formulation » simplement frappante, voire « troublante ». Il est ici un tableau ou une enveloppe, avant d'être une structure en lutte contre la pesanteur. Il offre au regard la délimitation d'une surface et non les lignes d'une construction. Le repérage sert le peintre qui le traite comme une figure. Un tel tableau inspire davantage une pédagogie du dessin qu'une pédagogie de la posture. Les proportions qui se lisent sur le quadrillé, où est couché le corps, aident le crayon à restituer la forme humaine avec quelque fidélité, mais n'éclairent pas nécessairement les déterminants qui le redressent ou le courbent. On comprend mieux pourquoi leur évocation ne permet pas à Thibault de préciser une éventuelle amélioration de la posture, ni de clairement l'envisager. On comprend mieux aussi comment une vision pythagoricienne oriente vers la seule indication formelle du mouvement, détaché de tout repère mécanique et pratique.

---

1. *Ibid.*, p. 4.

2. L'image du cercle impose des lignes d'orientation a priori qui faussent une description objective, de même pour les intensités impose-t-elle la recherche de « centres » plutôt que celle de bras de levier ou de forces musculaires. Jamais enfin, dans ces propositions, les muscles ne sont invoqués.

3. *Ibid.*, p. 1.

Bien que plus prometteuses et mieux instruites, certaines intuitions de Vinci témoignent de ces restrictions. Il évoque brièvement des notations sur deux stations droites différentes. Il distingue ceux ayant le dos cambré de ceux qui ont le dos droit. Mais les repères indiquant ces différences sont absents sinon sur les surfaces frontales où ils perdent tout intérêt à l'égard des problèmes de posture : « Quand les reins ou le dos sont cambrés, les seins sont toujours plus bas que les omoplates du dos. Quand les reins sont droits, les seins se trouvent toujours à la hauteur des omoplates.<sup>1</sup> » Le regard enregistre deux types de positions, ce qui est important à une époque où la différenciation des postures proches de la normale est encore très pauvre, mais des indices de surface effacent ceux qui pourraient rendre compte des structures. Le tableau impose le bavardage de ses tracés périphériques. Ce sont les seins qui sont cités, éléments apparents sur la peau, mais dont le rapport avec la structure morphologique n'est en rien évident.

Lorsque le dos néanmoins est soumis à des références mécaniques, dans ce monde où commence à se constituer une « science de l'ingénieur<sup>2</sup> », celles-ci sont isolées et demeurent souvent plus figuratives qu'opérationnelles. Selon un dessin qui dépasse la seule transposition métaphorique, les muscles de l'épine viennent comme des haubans s'accrocher aux côtes pour maintenir la rectitude<sup>3</sup>. Mais l'épure des haubans privilégie les parties supérieures sur les inférieures et ne montre pas comment les forces s'étagent pour assurer la station. Léonard n'en est pas moins sensible à certains aspects dynamiques. Il propose des descriptions laissant entrevoir des forces précises : « La raison m'incline à croire que ces muscles sont destinés à soutenir l'épine dorsale pour qu'elle ne fléchisse pas en supportant la lourde tête de l'homme quand il la courbe ou la relève.<sup>4</sup> » Un tel discours indiquerait que sont posés les préalables d'une analyse anatomique des mouvements et des postures, aussi bien que certains principes de redressement d'allure contemporaine. La pratique ne correspond pas à ces descriptions encore hésitantes. Elles ne sont pas retenues dans la stratégie du redressement et perdent leur privilège au bénéfice d'autres plus archaïques. Malgré les

1. Vinci L. de, *Les Carnets*, Paris, NRF, 1942, tome 1, p. 95.

2. Moscovici S., *Essai sur l'histoire humaine de la nature*, Paris, Flammarion, 1968, p. 244.

3. Vinci L. de, *op. cit.*, p. 63.

4. *Id.*

apparences la perspective mécanique est encore lacunaire et fugitive. Déjà quelque peu « rêveuse », elle est largement secondaire dans les perceptions d'un corps qui s'offre comme un lacs de proportions plus spéculatives qu'objectivement vérifiées ou qui devient, comme tout macrocosme : « rochers, lacs et marées.<sup>1</sup> » Galien avait déjà cité des mouvements permettant de rendre la colonne vertébrale plus robuste : « *Hic motus praequae exercet obliquas spinac partes, quemaduodum praedictus rectas.*<sup>2</sup> » L'auteur fait ici référence au renforcement et non au redressement, jamais mentionné, il donne toutefois des détails organiquement localisés. Mais aussi importantes que soient ces précisions pour inspirer un éventuel travail correcteur, elles n'eurent pas sur lui de conséquence. Et au xvi<sup>e</sup> siècle la représentation d'un corps ensemble massif de « chairs » et d'os, dont l'exercice accroît seulement l'affermissement et le durcissement, occulte toujours celle d'un corps jeu de leviers agis par des muscles. L'effet d'une répétition segmentaire analytique et organisée, aujourd'hui considéré comme immédiat et banal, n'est pas ici privilégié. Une investigation du « travail » musculaire n'existe pas. L'action efficace du muscle ne s'impose pas d'emblée au regard porté sur ces corps en mouvement.

Le rôle attribué d'ailleurs à l'exercice est plus général que particulier, plus diffus que spécialisé. Il se traduit par un processus global de purification des humeurs et de renforcement par dessèchement, où le dynamisme précis et orienté du muscle n'apparaît pas central. Ainsi n'est pas mise au premier plan une action très localisée, limitée à un aspect détaillé et construit de l'attitude. Il n'existe pas d'exercices particuliers de redressement. Mais, par une dépuración subtile et très étendue, la silhouette peut se renforcer. L'exercice n'est pas proposé comme une analytique perfection du muscle, mais comme un code d'hygiène : « La nature de son corps... par le moyen de la force et vertu du mouvement qui le réchauffait et faisait suer et digérer mieux les viandes lui purgeant

---

1. Sarton G., *Léonard de Vinci, ingénieur et savant*, in *Léonard de Vinci et l'expérience scientifique au xv<sup>e</sup> siècle*, ouvrage collectif, Paris, PNF, 1953, p. 17. Il va sans dire que l'image de structures musculaires spécifiques, ainsi que leurs conséquences, seront d'autant plus difficiles à dégager, que s'impose d'abord une analogie avec un macrocosme aux éléments disparates, bariolés et hétérogènes : « Son corps contient un abrégé, non seulement de tout ce qu'on voit ici bas sur terre, mais encore, de ce qui est au ciel même... » (Thibault G., *op. cit.*, 1626, p. 1).

2. Galien C., *De Sanitate tuenda*, in Hoffmann F., *De medica vita*, Francfort, 1680, p. 34.

sans qu'il s'en aperçut les superfluités de son corps paresseux, se tint peu à peu à trouver disposé, saine et gaillarde sur la fin du dit été.<sup>1</sup> »

Enfin la mention du muscle est-elle absente dans un cas où ce silence peut directement être référé à la problématique du redressement. Les filles de la ville portent des bandages pour donner perfection à leur taille, les filles villageoises, plus libres, grandissent différemment. Et les premières risquent de rester déformées par un excès de constriction alors que chez les secondes « on n'en voit une de bossue<sup>2</sup> ». Mais la vigueur acquise par une grande liberté de mouvement chez ces dernières n'est pas invoquée par Paré comme elle le sera au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Ce n'est pas l'exercice des forces corporelles qui est ici mis en évidence et explicité, mais plutôt le mauvais placement des bandes nuisibles aux enfants de la ville. Les villageoises ont profité de l'absence des liens constricteurs cherchant à mouler un corps féminin et parfois déformants parce que trop serrés. L'avantage se dessine seulement en négatif. L'argument a une forme « rousseauiste » apparente alors qu'il n'a pas les mêmes principes d'application. Le bandage déforme uniquement parce que son application risque de devenir un mauvais moule et non parce qu'elle affaiblit en bloquant les mouvements. Ces derniers ne sont donc pas perçus dans leur possible aspect redresseur. Une fois de plus la place de l'exercice n'est pas clairement soulignée.

On peut comprendre que l'essentiel de la pédagogie réside encore dans l'énonciation répétitive des normes essentiellement moralisées de la rectitude. Elle semble livrée aux imitations dociles et aux réponses non verbales. L'exercice, ou trop vague ou trop ignoré, n'est jamais qu'un recours toujours discret. L'exemple précédent n'en prend qu'un regain de sens : demeure un vaste champ que l'on ne peut dire étranger à la pédagogie, celui où, sans parole, l'adulte manipule le corps de l'enfant pour donner plus de forme à ses contours et rendre plus d'assise à sa station, celui où « les filles de la ville » subissent les exigeantes pressions de vêtements resserrés.

1. Tuccharo A., *op. cit.*, p. 184.

2. Paré A., *Œuvres*, éd. Malgaigne, Baillière, Paris, 1840-1841, tome II, p. 611 (1<sup>re</sup> éd. Paris, 1579).

3. C'est au XVIII<sup>e</sup> siècle qu'apparaîtront pour la première fois la mise en évidence de déformations peu accusées et leur redressement par l'exercice musculaire. C'est au XVIII<sup>e</sup> siècle encore que ce dernier représentera le recours très explicite, et déjà argumenté, d'une nouvelle pédagogie posturale (cf. *infra*, ch. III).

## LA GLAISE MALLÉABLE DES PREMIERS ÂGES

C'est la main de l'adulte qui est encore le meilleur artisan du redressement. Le gage d'une bonne tenue et d'une station assurée semble plutôt lié à l'affermissement précoce des positions. Il faut remonter aux premiers moments de l'enfance pour mieux raidir et figer les formes : imposer la correction au plus tôt comme pour imposer plus fixement le modèle. La posture n'est pas étrangère aux précautions qui entourent le très jeune âge. La pédagogie connaît ici le rêve d'une force exercée directement à même le corps flexible du nourrisson. Les choses du corps ne sont-elles pas « matérielles » et toute action à leur sujet n'est-elle pas quelque peu semblable à celle exercée sur les objets ?

La plus tendre enfance devient le lieu privilégié du redressement. Elle est la période où semblent se fixer les formes corporelles. La faiblesse de cet âge fait naître les images d'un corps malléable soumis à toutes les corrections et à tous les ajustements. Le geste pédagogique trouve son archéologie où s'entrecroisent les manipulations réductrices et transformatrices sur une masse passive rêvée aussi souple que l'argile. Le corps de glaise du nourrisson provoque la vision d'un redressement parfait au même titre qu'il justifie une diligence préventive. Plus qu'un autre, il risque les avatars de la déformation. Il déborde d'humeurs. Hippocrate le spécifie par un excès de chaud et d'aqueux<sup>1</sup>. Les os sont donc menacés de glisser hors de leur place assignée. Un danger constant pèse sur des articulations décrites comme saturées d'humidité. Le <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle reprend fidèlement ici les sources hippocratiques. En un sens même il les redécouvre et rationalise leur application<sup>2</sup>. Une manipulation experte et répétée assure donc les deux finalités auxquelles obéit jusqu'ici le redressement : éviter toute déformation ou déplacement vertébral, garantir

---

1. « L'enfant est un mélange d'éléments humides et chauds, parce qu'il en est composé et s'est formé en eux. Car ce qui est très près de la naissance est très humide et très chaud et se développe le plus. L'homme adulte, lorsque le corps s'arrête de grandir, est sec et froid, parce que l'afflux du chaud ne triomphe plus, mais s'arrête, et que cessant de grandir, le corps s'est refroidi. » (Hippocrate, *Du Régime*, éd. Budé, Paris, 1967, 1, XXXIII, 1 et 23).

2. « Sans le retour aux sources grecques qui marquera le <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, la lecture des grands médecins grecs est impossible, ce qui ne signifie pas que leur influence soit nulle : c'est en grande partie leur leçon qu'apportent les médecins arabes. L'hippocratisme ne marquera fermement la médecine des enfants qu'à partir du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle. » (Ulmann J., *Les débuts de la médecine des enfants*, Palais de la découverte, Paris, 1967, p. 22-23)

l'élégance d'une tenue surveillée. La précocité de cette double précaution, dans la matérialité de ses gestes élémentaires et précis, recoupe à son tour les catégories de l'esthétique, comme, plus indirectement et à plus long terme, celles de la bienséance et surtout celles d'une hygiène des corps vigoureux.

Les formes seront l'objet d'un véritable malaxage. Ce sont les traités de maladie des enfants qui mentionnent les premiers préceptes envers la rectitude. Les précautions qu'elle nécessite, les gestes qu'elle appelle sont consignés dans des textes qui ont une vocation thérapeutique mais dont on ne peut nier ici ni la visée préventive ni la visée pédagogique. Ils tracent un cadre de vie avec les habitudes quotidiennes inculquées à l'enfant. Ils dressent le catalogue des attentions qui l'entourent et par lesquelles la bonne conformation des membres et la rectitude corporelle seraient non seulement préservées mais affinées.

Le fait que les traités de maladies des enfants se présentent maintenant sous une forme autonome, et que leurs propos ne soient plus émiettés au sein d'autres écrits, est l'indice d'une place nouvelle accordée à l'enfance et donc de l'importance que revêtent à cet égard la fin du xv<sup>e</sup> siècle et le xvi<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Chez Hippocrate la référence aux soins des enfants demeure dispersée dans des aphorismes et l'ensemble du corpus. Soranus d'Éphèse<sup>2</sup>, dont les remarques sur le sujet semblent les plus complètes des références antiques, ne les aborde qu'indirectement à propos des soins concernant la femme. L'enfant jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle apparaît comme une dépendance physique indissociable de cette dernière. La médecine ne le distingue pas vraiment de l'adulte. Les traités spécifiques consacrés aux gestes devant l'entourer, ou le soigner, marquent à cet égard une rupture. Le fait de rassembler des textes sur ces seuls problèmes traduit déjà la volonté d'en indiquer la particularité. Ils se limitent toutefois aux procédés et aux précautions dictés par les écrits antiques. L'intérêt majeur concerne le nourrisson.

Ils soulignent tout d'abord comment s'impriment sur ces formes indécises les positions malvenues. Les corps se figent en grandissant, marqués par les pressions maladroites. Ils enregistrent dans leurs os cireux les contacts trop appuyés. Toute brusquerie est dite génératrice de difformité. Faire marcher trop tôt l'enfant, c'est courir le risque de voir ses jambes ployer comme des arcs. Il en va de même pour certains

1. Cf. *ibid.*, p. 15-16.

2. Soranus d'Éphèse, *Traité des maladies des femmes* (trad. Herrgott), Nancy, 1895.

portages : « Tel vice peut advenir quand la nourrice porte ordinairement son enfant d'un seul côté, et sur un bras et qu'elle serre les genoux contre elle en les rendant en arc.<sup>1</sup> » Les formes des nourrissons et leur avenir sont des dimensions menacées. Les influences abusives les frappent d'une irréductible empreinte.

Le foisonnement d'images analogiques qu'évoque un corps envahi par le milieu liquide suscite, à l'inverse, des procédés imposant leur moulage physique pour que s'impriment, ou soient préservées, les formes jugées convenables ; ce qui n'est pas sans substituer quelque « brusquerie » à une autre. L'enfant venant de naître sera lentement inspecté afin qu'aucune difformité éventuelle n'échappe à l'attention de la nourrice. En cas de déficience, l'acte « modificateur » s'impose sans délai. Le redressement et la réduction articulaire par lui impliquée sont d'autant plus faciles que la souplesse des éléments anatomiques concernés semble idéalement s'y prêter. La perte progressive de l'humidité dont les os regorgent effacera bientôt cette possibilité. Incomparable pour le redressement est bien la période de la naissance. Le pouvoir correcteur sur cette glaise ductile soumise passivement au modèle semble sans limite : « N'y a-t-il pas un temps auquel les os soient plus obéissants, soit qu'on les veuille ou serrer ou plier ou étendre à la fantaisie qu'en celui temps qui est incontinent après la naissance parce que lors ils sont mols et tendres lesquels par laps de temps s'endurcissent et deviennent raides, tant par cause interne, comme est la chaleur naturelle qui évoque l'humidité, que pour cause externe comme l'air et le vent qui dessèchent beaucoup et les autres choses qu'on rencontre venant du dehors.<sup>2</sup> »

Tous les termes d'une analogie avec une glaise argileuse en voie de solidification sont en place, justifiant un sentiment de pouvoir inégalable à son égard. L'enfant est « façonné » par le chirurgien ou même la nourrice. Un auteur italien du xvi<sup>e</sup> siècle va jusqu'à intituler ces manipulations : « *de faciendo infante*.<sup>3</sup> » Le traité de Soranus en donne un recensement très complet où il est difficile de séparer le modelage du geste préventif. La main du médecin, en replaçant « aisément » les vertèbres,

1. Guillemeau J., *De la nourriture et gouvernement des enfants*, Paris, 1609, p. 26-27.

2. Vallembert S. de, *De la manière de nourrir et de gouverner les enfants*, Poitiers, 1565, p. 49-50. L'ouvrage de Vallembert est le premier texte français du genre.

3. Farrarius O., *De arte medica infantium, libri quator, quorum duo priores de tuenda eorum sanitate, posteriores de curandis morbis agunt*, Brixiae, 1577, p. 49.

« pétrit » la colonne du nouveau-né : « À pleines mains, on fera des frictions sur le dos pendant que le tronc sera maintenu par une traction afin de lui donner une forme convenable.<sup>1</sup> » Mais le geste redresseur s'adresse indistinctement à tout nourrisson. Il devient générateur de forme en même temps que garantie contre la déviation : « L'index et le medius appliqués au-dessus des fesses creusent une dépression gracieuse et les mains, appliquées sur les parties supérieures des vertèbres cervicales, les repoussant en avant afin qu'il ne se produise pas une courbure en devant de la colonne et on fera de même aussi dans la région dorsale, vis-à-vis le diagramme où il se produit souvent de la gibbosité afin que là toutes les vertèbres soient égales.<sup>2</sup> » Les normes de l'apparence corporelle sont directement appliquées par la main du médecin. Le pétrissage est comme un préalable à la reconnaissance sociale. L'enfant entre dans un milieu qui semble avoir à imprimer, très concrètement sur lui, un modèle par ailleurs donné. Il faut, pour cela, une décision et des gestes codés. Autant s'impose le redressement, autant il est un façonnement. Ici encore le corps reçoit passivement la « marque » de la rectitude. À ces manifestations, s'en joignent d'autres, toujours fondées sur la qualité supposée de la matière corporelle.

Le rôle des bains obéit à son tour à la représentation d'une forme modelable. L'analogie de la glaise, bien que non formulée, demeure sous-jacente : plus le dessèchement de la terre est retardé, plus celle-ci reste transformable. Les os se prêtent mieux au redressement quand les bains accroissent leur souplesse, conservant leur texture pénétrée de liquides. Et l'application de l'eau fait fondre toute agglomération superficielle, qui risquerait de gêner les mouvements et favoriserait les luxations. Elle est indirectement investie d'un pouvoir correcteur : « Car à la vérité il n'y a rien qui tant bien et doucement nettoie les ordures dans le corps ne qui tant aisément ôte la lasseté et résout le sang coagulé et meurtri en gardant qu'il ne fasse apostume<sup>3</sup> et devienne saniens, ne qui

1. Soranus d'Éphèse, *op. cit.*, p. 1.

2. *Ibid.*, p. 115-116.

3. Le sens général du mot est celui d'abcès (cf. Littré). L'assimilation fréquente de la bosse à une apostème témoignera de la difficulté à comprendre cette dernière dans une structure morphologique précise. L'image du sac rempli d'humeurs domine sur celle de « déviations » correlées dans l'architecture osseuse (cf. *infra*, ch. I, § 4 ; cf. aussi Chauillac G. de, *Des apostèmes du dos*, in *La grande chirurgie*, éd. Joubert, Paris, 1580, p. 172).

tant aide à redresser la figure de la tête et des autres membres conservant encore les os en leur mollesse.<sup>1</sup> »

Le maillot, ou les multiples bandes qui en portent le nom, vient suppléer la main pour imposer une rectitude fermement maintenue. Il parachève l'acte correcteur avec une patiente continuité. Il fixe les positions acquises : « Après que les membres de l'enfant soient dressés comme il faut et son cuir fortifié, s'ensuit qu'on le doit emmailloter et envelopper.<sup>2</sup> » Mais le maillot possède lui-même une force correctrice. La matière tendre sur laquelle il s'exerce ne peut que l'y autoriser. Cette masse pâteuse, dont le corps du nourrisson est l'équivalent, permet d'imaginer, au-delà de la simple luxation, des déformations osseuses sur lesquelles la compression constante de bandes bien appliquées ne devrait pas être sans pouvoir. L'analogie de la glaise ne pouvait manquer d'entraîner celle du moule correcteur. Le maillot, à son tour, donne une juste forme : « Quant aux bras et jambes s'ils sont mal conformes, comme courbés et contournés, ils seront redressés avec de petites bandes et compresses, ou bien accommodés ; pareillement si l'épine ou poitrine étaient projetées.<sup>3</sup> »

Enfin le maillot déjoue les forces menaçant la forme corporelle souhaitée. La théorie humorale, en laissant peser sur la faiblesse osseuse de l'enfant l'éventualité constante de la difformité, rend son recours incontesté. Il doit être appliqué sur les membres et le tronc de tout nourrisson. Cette constance renforce même la matière fragile du corps infantin. En entourant les chairs par une compression persévérante, elle les affermit. Elle donne aux membres la durable consistance des liens, tout en évitant les positions contrariées. Le corps est endurci comme certains objets que l'on serre : « Les délégations journalières des membres rendent les nerfs plus forts, de sorte qu'aucune ankylose ne peut survenir.<sup>4</sup> » Cette vigilance préventive s'accompagne toutefois de quelque précaution. Mal disposé, le maillot pourrait aller contre son but. C'est son rôle même qui réclame une attention critique. Un mauvais moule ne peut que donner des répliques contestables. Au même titre, un maillot défectueux pourrait créer des difformités et rendre l'épine gibbeuse. Soranus, aussi bien que Galien, insistent sur ces

1. Vallembert S. de, *op. cit.*, p. 45.

2. *Ibid.*, p. 56.

3. Guillemeau J., *op. cit.*, p. 396.

4. Soranus d'Éphèse, *op. cit.*, p. 91.

lacunes qui expliqueraient nombre de déformations bientôt définitives. « *Hinc quum saepe inaequalis sit tensio, aut pronum in anteriora primum pectus, aut hinc appositae posteriores spinae partes gibbae redduntur.*<sup>1</sup> » La trop forte constriction, quant à elle, peut empêcher la nourriture de parvenir aux parties et avoir un résultat semblable à la forme éventuellement défectueuse des bandes.

Les précautions concernent aussi bien la matière employée que le placement sur la partie déformée, ou à « protéger ». Le traité de Soranus résume les textes antiques (et par là ses plagiat du xvi<sup>e</sup> siècle) par le souci d'obéir à cette double exigence : « Chaque partie du corps a sa forme spéciale à laquelle il faut adapter une déligation qui lui convienne. On fera usage de bandes propres en laine, douces et pas trop usées, les unes ayant une largeur de trois doigts, d'autres de quatre doigts, elles seront en laine à cause de leur souplesse et parce que les bandes en toile serrent trop quand elles sont mouillées par la sueur.<sup>2</sup> » Pour être bien moulé, le corps doit être enveloppé et contraint avec attention.

La comparaison avec les matières tendres multiplie les analogies. Les liens se justifient chez certains auteurs par leur qualité de tuteurs d'un jeune arbre. La colonne peut être en effet cette branche de bois vert que la moindre force contraire fait dangereusement ployer : « On voit qu'on plie facilement une verge humide et verte.<sup>3</sup> » L'analogie de la tige qui hantera toujours davantage les représentations sous-jacentes au geste redresseur<sup>4</sup> joue ici son rôle de conviction. Elle appelle une réponse correspondante : le tuteur n'est-il pas très banalement chargé de ramener le jeune arbre torse vers des voies plus « normales » ? Le livre de Rodion sur « l'enfantement des femmes », dont la traduction française date du milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, détaille cette image depuis longtemps présente : « Tout ainsi qu'un arbrisseau il se fait qu'étant entre-tenu droit et courbé, ils gardent en croissant une même forme. Ainsi pareillement il advient aux enfants que s'ils sont bien et droitement liés dans leurs bandelettes et langeots : Ils croissent, ayant les membres et le

1. Galien C., *op. cit.*, p. 404.

2. Soranus d'Éphèse, *op. cit.*, p. 91-92.

3. Paré A., *op. cit.*, tome II, p. 365.

4. Une telle analogie jouera, en particulier, un rôle important dans la réflexion sur les machines orthopédiques aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles. Cf. Vigarello G., *D'un corps redressé à un corps qui se redresse, Machines à redresser le corps*, in *Annales de l'ENSEP*, Paris, mai 1974.

corps droits. Au contraire s'ils sont emmaillotés de travers et courbés, en croissant, ils sont toujours tels.<sup>1</sup> »

Les diverses analogies inspirent une pratique identique : le moule, aussi bien que le tuteur, s'illustrent par les bandes comprimant les membres et le tronc du nouveau-né. La théorie humorale favorise la représentation de vertèbres, d'autant plus offertes aux avatars de la pesanteur, qu'elles sont baignées de liquides : seule une force extérieure parviendra à compenser ce type de faiblesse organique diffuse. Bien plus, le corps de l'enfant semble parfois être cette matière encore « imprécise » attendant que lui soit donnée une forme définitive.

Le nourrisson est soumis de part en part à une force étrangère. Il gagne une importance à la fois très réelle et très virtuelle. Il est l'objet de traitements particuliers qui soulignent un intérêt spécifique envers cet âge, mais son être même s'efface devant la pression anonyme des bandes. Le fond de cette sollicitude est fait de manipulations univoques. L'acte « pédagogique » se résume dans l'exercice d'un pouvoir imposant très directement une action physique transformatrice. Le nourrisson n'est plus qu'une addition passive d'organes soumis à l'imaginaire de l'adulte.

La rectitude souhaitée viendrait s'imprimer dès les premiers mois de la vie, les membres pouvant ensuite se renforcer sur une forme préalablement imposée. Redresser le corps relève ici d'une « adroite » manipulation. Dans ces pressions continues ou répétées, une « pédagogie » trouve la simplicité abrupte de son archéologie. Sans parole, sur un corps aux matières malléables, les normes sont livrées aux bandes calculées du maillot.

Les habits que l'enfant portera en grandissant n'ont plus ce rôle aussi évident et exclusif. Avant d'avoir le costume de l'adulte, l'enfant est vêtu à partir du XVI<sup>e</sup> siècle d'une longue robe rappelant la soutane ecclésiastique. « On ajoute (aux enfants) une camisole, des bas bien chauds, un gros jupon et l'habit de dessus qui embarrasse les épaules et les hanches, d'une grande quantité d'étoffes et de plis, et on leur fait entendre que tout cet attirail leur donne un merveilleux air.<sup>2</sup> » Érasme ne mentionne

1. Rodion E., *Des divers travaux et enfantements des femmes*, trad., Paris, 1536 (1<sup>re</sup> éd. Augsburg, 1508), p. 95.

2. Érasme D., *Le mariage chrétien*, Paris, 1714 (1<sup>re</sup> éd. 1526), p. 333. Le propos de l'auteur n'est pas dénué de critique. Sur l'importance et la portée de cette dernière au XVI<sup>e</sup> siècle, cf. *infra*.

pas le corps piqué<sup>1</sup> qui garantirait la taille, alors que celui-ci deviendra systématique au siècle suivant. S'exercent néanmoins, sur le corps des petites filles, en particulier, des pressions dont on ne peut nier l'ambition correctrice. Il s'agit d'affiner l'esthétique féminine par un système de bandages sur lequel les textes demeurent encore vagues ; pratiques sans doute quotidiennes et très empiriques, qui ne sont même pas mentionnées par les médecins, alors que ces derniers s'arrêtaient longuement sur les maillots du nourrisson : « On fait encore pis à l'égard des filles. quelquefois on leur fait porter des bonnets d'hommes et des tours de gorge qui leur embarrassent les épaules ; sur la chemise un habit de dessous bien doublé et par-dessus un autre habit qui pend jusqu'à terre et si ample qu'on ferait un habit complet de ce qu'il y a de trop. Il est vrai que l'étoffe en est plissée et découpée autour des hanches et que le bas qui traînerait à terre se relève et s'attache par derrière à la ceinture mais le corps de l'enfant n'en est que plus chargé. Je sais qu'on le fait à dessein de leur rendre la taille plus fine et qu'on n'épargne rien pour leur ajustement comme si c'était une chose de grande conséquence.<sup>2</sup> » Paré se réfère, sans aucun doute, aux mêmes pratiques lorsqu'il évoque ces quelques filles devenues « bossues et contrefaites pour leur avoir trop serré le corps<sup>3</sup> ».

Quant aux buscs et aux corsets de l'adulte, duquel l'enfant hérite très vite l'habit, ils n'ont pas vraiment le même rôle redresseur que le maillot. Ils s'adressent essentiellement aux femmes. Ils sont affaire de « toilette vestimentaire », et non vraiment de transformation patiente d'une morphologie. Ils participent à la ligne momentanée d'un habit, plus qu'au gauchissement durable d'une anatomie. Ils dessinent une silhouette apprêtée, plus qu'ils ne cherchent à définitivement conjurer une éventuelle faiblesse. Ils deviennent de simples masquages en cas de déformation. Les conseils de Marie de Romieu, dans des *Instructions pour les jeunes dames*, équivalent dialogué des traités de civilité, traduisent cette ambition de garantir malgré tout une rectitude fictive : « Il faut donc résoudre qu'il est besoin de remédier aux défauts et imperfections de nature le plus que l'on peut, tantôt avec du coton pour rembourrer ce qui est trop plat ou pour faire un endroit aussi gros que l'autre, tantôt s'aider à autre chose par des découpures, à l'une, d'une

1. Corset constitué de baleines « piquées » dans les doublures du tissu.

2. Érasme D., *op. cit.*, p. 333-334.

3. Paré A., *op. cit.*, tome II, p. 611.

pantoufle plus haute ; d'un corps, pour un autre ; et plusieurs recours selon les besoins.<sup>1</sup> » De tels propos dénotent une conscience empirique de la statistique corporelle, avec l'usage d'une épaisseur compensatrice dans l'une des chaussures, mais ne précisant pas ses critères d'efficacité ; ils dénotent surtout une tentative de jeu sur les seules apparences par des volumes et des formes surajoutées. Le « corps » est ici cette enveloppe qui dissimule plus qu'elle ne redresse. Une rectitude même illusoire est largement commentée. Le recours au leurre souligne cette tension vers la symétrie. Mais il souligne aussi à quel point ces entreprises peuvent demeurer balbutiantes. La manipulation, rembourrant certains espaces que la déformation rendrait disgracieux, ne peut aujourd'hui qu'apparaître lourde et imprécise. En acceptant ces accommodements approximatifs, l'exigence affirmée de la rectitude se révèle ici relative pour des yeux contemporains.

Le corset correcteur apparaît pourtant vers le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle. Paré semble être le premier, en France, à en donner une description qu'il accompagne d'ailleurs de figures. Il s'agit d'un étui métallique destiné par exemple aux « filles bossues et contrefaites<sup>2</sup> » : le corselet. Il impose une fermeté, d'autant plus patiente et continue, que plusieurs aménagements sont donnés comme le rendant « supportable » et adapté au mal, ou à son éventuelle amélioration : « Pour réparer et cacher tel vice on leur fera porter des corselets de fer, lesquels seront troués afin qu'ils ne pèsent pas tant et seront si bien appropriés et embourrés qu'ils ne blesseront aucunement, lesquels seront changés souventes fois si le malade n'a accompli ses trois dimensions ; et à ceux qui croissent les faudra changer de trois en trois mois.<sup>3</sup> » Pour la première fois la rigidité de l'acier cherche à imprimer sa forme sur une déviation du corps. Ambroise Paré propose également des bottines métalliques, afin de redresser une jambe torse, confirmant cette volonté mécanique.

L'action du fer sur les vertèbres déjà affermies témoigne sans aucun doute d'une assurance nouvelle dans le pouvoir technique, ainsi qu'un recours plus fréquent à l'usage du métal. Il impose les lois de la géométrie à une nature s'étant risquée à les abandonner. Le fer est investi de forces transformatrices. Malgré leur relative insignifiance sur la grande scène

1. Marie de Romieu, *Instructions pour les jeunes dames*, Paris, 1976, p. 20. « Le corps » est le terme désignant ici le corset.

2. Paré A., *op. cit.*, tome II, p. 611.

3. *Id.*

technique, les pratiques redresseuses sont un indice, parmi d'autres, de ces rapports nouveaux.

Au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle naissent donc deux types de corsets : celui recevant sa raideur d'un ajustement de baleines pour jouer sur une esthétique essentiellement féminine, et celui recevant sa raideur d'un agencement de métal pour répondre à une volonté thérapeutique. Tous deux prouvent une sensibilité nouvelle envers la rectitude corporelle, mais le premier est une fabrication de tailleur, relevant surtout d'une mode vestimentaire, le second est un instrument de chirurgien<sup>1</sup>, réservé à la pathologie. Et un système de bandage ou de resserrage de vêtements prolonge, au moins chez les filles, les initiales constrictions correctrices, exercées par le maillot. Le premier « langage » pédagogique de la rectitude est fait de manipulations dont l'efficacité se voudrait proportionnelle à la force des pressions exercées.

Extrême et révélatrice est donc cette image d'une prime enfance soumise de part en part à une main qui la modèle en la pétrissant. Sa forme devrait surgir du geste souverain que seules les compressions de l'adulte peuvent exercer. Elle n'existe que par elles, lesquelles deviennent le symbole d'une pédagogie qui est d'abord imposition d'un état, avant d'être éclosion d'une autonomie. Encore faut-il ajouter que cette même pédagogie, trouve dans la « physiologie », comme une justification et comme une complicité. La faiblesse matérielle du corps enfantin confirme la nécessité de ces inductions modelantes. Celui-ci n'est visé que comme une substance globalement défailante.

## LA BOSSE, OBSTACLE ÉPISTÉMOLOGIQUE

Les représentations du mal et les cures proposées par la thérapeutique ne sont pas indifférentes à la pédagogie, bien qu'elles en paraissent au premier abord éloignées. La façon dont on soigne les déformations n'est pas sans rapport avec la façon dont on les prévient, ou celle dont on cherche à renforcer la forme corporelle, à la fois menacée et valorisée. Les catégories possibles du pathologique suscitent parfois des catégories diverses de précautions et de dispositions à l'égard du corps. Elles risquent d'influencer, aussi bien l'hygiène et le mode de vie, qu'une pédagogie voulant assurer à celui-ci un accomplissement

---

1. Le problème médical du redressement appartient au domaine de la chirurgie. Il est traité au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle dans le chapitre des luxations, cf. *infra*.

élaboré. Le discours sur l'anormalité n'est pas sans dévoiler enfin les limites réelles entre lesquelles peut jouer la norme. Les exigences de la pédagogie pourraient varier avec celles qui indiquent le seuil de la déformation. Au xvi<sup>e</sup> siècle, par exemple, les précisions laborieuses à l'égard du corps dévié rendent sans doute, en retour, artificielles et formelles celles qui sont affirmées à l'égard du corps droit. Elles devraient donner une ultime lumière aux concepts et aux pratiques dont indirectement la pédagogie peut disposer.

La déformation et le redressement vertébral appartiennent, encore, au domaine de la chirurgie, plus spécialement au *De articulis*, chapitre envisageant la réduction des luxations et des fractures. Mais cette dernière pratique, faite de manipulations et de recours aux appareillages, est depuis le Moyen Âge une technique jugée « manouvrière », dévalorisée et méprisée par les médecins. Confirmant les décalages déjà mentionnés dans la sensibilité à la déviation, une traduction des chapitres chirurgicaux d'Hippocrate, entreprise par Vadius en 1544<sup>1</sup>, donne un relief nouveau aux pratiques de redressement. Les réductions articulaires, les commentaires sur les gibbosités prennent dans les leçons de Vadius au Collège de France une place telle, que Tagault, le doyen de la faculté de médecine de Paris, les envisagera à son tour dans la réédition de sa chirurgie, où auparavant elles ne figuraient pas<sup>2</sup>.

Prestige de la référence grecque, de même qu'indice d'une attention nouvelle aux déformations, la tentative de réduction des « déplacements » vertébraux se voit considérée, rapidement, comme un chapitre obligé de la chirurgie. Hippocrate en constitue l'inspiration première. Les textes oubliés deviennent recteurs et systématiquement mentionnés. La théorie est souvent reprise dans une redite de la traduction proposée par Vadius. Mais, autant le discours hippocratique apporte des éclaircissements sur le redressement des luxations, autant il maintient des voisinages et des analogies qui joueront au xvi<sup>e</sup> siècle, comme ensuite, le rôle de véritables obstacles épistémologiques.

Pour Hippocrate, c'est la « rupture » dans la forme de la colonne qui inspire le nom de la maladie, en même temps que l'image sous-jacente et non réellement discutée d'un net déplacement préalable. La manipulation redresseuse est faite à la fois de pétrissage et d'extension

1. Vadius V., *Chirurgia e graeco in latinum converse*, Paris, 1544.

2. Tagault J., *De chirurgica institutione, libri quinque, hic accessit sextus liber de materia chirurgica*, Lyon, 1547 (1<sup>re</sup> éd. 1540).

mécanique. Ces images du pathologique ne tiennent pour déformée, et par là destinée au redressement, que l'épine luxée (si l'on excepte le chapitre réservé à l'accident des fractures, ici non envisagé). Les principes de désignation et de représentation du mal filtrent déjà le geste thérapeutique en même temps que des modèles privilégiés d'anormalité. La luxation offre un critère immédiatement perceptible, accentué par la référence à l'accident. Voisinent dans un même langage, aussi bien le déplacement vertébral dû à un choc, que celui relevant d'une cause à la fois plus secrète et malade.

Quatre termes arrêtent les déformations possibles. Guillemeau en donne une traduction classique :

« *Hyboma, Curvamen, Gibbositas* – généralement, c'est une perversion non naturelle des vertèbres étant mal disposées.

*Cyphosis, Gibbositas*, bosse ou voûture – c'est quand les vertèbres de l'épine sont projetées en dehors faisant une bosse sur le dos.

*Lordosis, Incurvatio in anteriora*, enfonçure – c'est quand les vertèbres de l'épine du dos sont enfoncées en dedans.

*Scoliosis, Obstripitras inlatus distortio*, entorçure – quand les vertèbres de l'épine du dos sont projetées à côté de sorte que l'épine est tournée enforme de S.<sup>1</sup> »

La maladie s'indique à travers une différenciation d'ombres chinoises, avant toute autre considération ; un peu comme si le déplacement était ce qui figurait l'essentiel, en même temps que le spectaculaire. Il existe bien des déformations dues à des « causes externes<sup>2</sup> », tels les chocs ou les chutes, et d'autres dues à des « causes internes<sup>3</sup> », tels les flux d'humeurs pouvant déplacer les vertèbres, mais leur rassemblement sous un même chapitre, l'importance accordée aux causes externes, font apparaître celles-ci comme modèle de toute déformation vertébrale. La déviation ne peut être que la résultante d'un choc, ou de forces qui en sont l'équivalent plus ou moins affaibli. Les éléments vertébraux sont naturellement empilés, l'un d'entre eux s'est déboîté. Cette représentation d'une tige vertébrale, dont le jeu est autorisé par une succession

1. Guillemeau J., *Œuvres de Chirurgie*, Paris, 1598, p. 186.

2. Hippocrate, *Œuvres complètes*, éd. Littré, Paris, 1839-1861, tome IV, p. 201. Sauf indication spécifique, Hippocrate sera cité dans cette édition, pour la suite de ce présent chapitre.

3. *Ibid.*, p. 177.

de gonds, semblables à ceux d'une porte<sup>1</sup>, et dont toute déformation suppose une dislocation (ou son amorce), cette représentation d'une tige, en même temps colonne, dont la courbure ne peut s'obtenir que par le déplacement de l'une ou de plusieurs de ses pierres, a d'évidentes conséquences. Redresser une déviation apparaîtra davantage comme « réinsérer » une vertèbre, que comme rectifier une position. Et la représentation de corps vertébraux s'étant « déplacés » primera sur celle de leur possible et lente déformation. Le choc demeure à l'horizon des références. Le langage ne fait pas place aux incurvations légères ; ne sont d'autre part mentionnées ni l'inclinaison des épaules, ni celle du bassin. Ce n'est pas l'ensemble de la posture qui semble concerné mais le détail des vertèbres<sup>2</sup>.

Le principe fondamental du redressement demeure directement référé à celui de la réduction des luxations : exercer une force brutale pour que les vertèbres retrouvent leur lieu. Le fait que, dans bien des cas, ce geste soit devenu impossible n'enlève rien à son statut de modèle immédiat et premier. La conséquence sera sensible sur le seuil instituant le pathologique. Le mal ne semble jamais désigner le simple défaut d'équilibre ou la courbure bénigne. La thérapeutique demeure obstinément silencieuse à leur égard. Ils ne sont relevés, ni par le regard, ni par la parole du médecin. La voussure des vieillards est le seul défaut de posture que mentionne Hippocrate<sup>3</sup>. N'est pathologique qu'une courbure fortement déviée. N'est rectrice, dans le redressement de celle-ci, que la mécanique destinée aux luxations. C'est elle qui alimente le thème thérapeutique central du *De articulis*.

La méthode proposée répond aux conditions élémentaires d'une possible réduction de la luxation vertébrale. Le malade est allongé sur

1. Cf. Commentaire de Galien in Vadius, *op. cit.*, trad. de 1634, p. 622.

2. Certes l'image de la luxation, infléchissant très abruptement le dessin de la colonne, perd en partie de sa force par sa rareté même : « Lorsque le rachis subit une incurvation quelconque, il n'est pas commun qu'une ou plusieurs vertèbres, arrachées de leur articulation, éprouvent un déplacement considérable. De pareilles lésions ne se reproduisent pas facilement. » (Hippocrate, *op. cit.*, tome IV, p. 197). La colonne accidentellement déviée, dira Paré en commentant Hippocrate, est plus facilement « orbiculaire » qu'« angulaire ». (Paré A., *op. cit.*, tome II, p. 366) Mais cette éventualité demeure secondaire et peu analysée.

3. « Une haute taille, dans la jeunesse, est noble et non sans grâce ; mais dans la vieillesse, elle est plus embarrassante et moins avantageuse qu'une taille moindre. » (Hippocrate, *Aphorismes*, in *op. cit.*, tome IV, p. 487)

un banc, pourvu d'un système de cordages. Celui-ci, appliqué aux aisselles et au bassin, comme aux genoux et aux chevilles, permet une énergique extension de la colonne. Il est mis en action, soit à la force des bras, soit à l'aide de véritables treuils. Il s'agit ensuite de reloger la ou les vertèbres rebelles : « Le médecin ou un aide qui sera vigoureux et non sans instruction, placera sur la gibbosité la paume d'une main, et mettant l'autre par-dessus, il exercera une pression qu'il aura soin, suivant la disposition des parties, de diriger, soit directement en bas, soit vers la tête, soit vers les hanches.<sup>1</sup> » Il peut également, pour gagner en efficacité, s'asseoir sur la partie luxée ou la repousser avec son pied. En cas de résistance, il fera agir un bras de levier : une planche engagée dans le mur et venant s'appuyer sur la gibbosité, protégée par un coussin de cuir (afin d'éviter la rupture des apophyses épineuses). La manipulation demeure rude tout en s'entourant de quelques précautions minimales. L'extension, précédée de bains chauds pour faciliter le relâchement du malade, quoique décisive, est seulement une action brève, destinée à déclencher le retour de la vertèbre. Pour Hippocrate, redresser, c'est renverser brutalement l'action exercée par le choc ou son équivalent.

La bosse symbolise la déformation. C'est elle dont il est le plus parlé et qui semble le mieux accessible aux soins. Elle impose son profil privilégié. Elle fait enfin émerger des représentations plus confuses, où trouveront place les déviations par « cause interne ». Par sa forme même, la bosse appelle les analogies. Elle devient ici une poche naissant du poids de substances internes, jouant sur les chaînons vertébraux jusqu'à les désemboîter. Elle témoigne d'une agglomération d'humeurs. Plus précisément d'une accumulation d'excréments et de substances corrompues. Ce qu'elle contient ne peut être qu'impur. Le mal s'associe à la représentation de matières altérées. Un vague espoir de guérison demeure si cet espace à nouveau peut être libéré. Il arrive que dans ce corps, où les principes humides se déplacent, la bosse se fasse voyageuse. Le diaphragme la bloque, mais « des gibbosités situées au-dessous, quelques-unes se résolvent par des varices formées dans la veine du jarret, chez ceux dont les gibbosités se résolvent, il s'établit aussi des varices dans la veine de l'aîne. Il est arrivé encore que cette affection ait été dissipée par une dysenterie longtemps prolongée<sup>2</sup> ». Chauliac, s'inspirant d'Avicenne, citera une possibilité encore plus remarquable, puisque ces modifica-

1. Hippocrate, *Des articulations*, in *op. cit.*, tome IV, p. 197.

2. *Ibid.*, p. 177-179.

tions font parfois « venir les fesses bossues<sup>1</sup> ». La bosse individualise son être par rapport aux vertèbres mêmes. Elle est cette maladie visible, sac de liquides qui se déplace. La détermination du mal obéit à une illusion perceptive qui le fait exister comme un espace indépendant.

La gibbosité due aux maladies où les humeurs envahissent et déforment les articulations vertébrales réclame donc une action permettant la disparition des matières en excédent. Le corps pathologique est, dans ce cas, une totalité à laquelle il faut retrancher quelque chose. La bosse est un surplus. Une telle maladie se marque dans un ajout : il faut l'« enlever ». En conséquence les évacuations corporelles doivent être à tout prix facilitées. Le *xvi<sup>e</sup>* siècle reprend ces analogies implicites, en même temps que cette thérapeutique, avec quelques détails relevant de principes identiques. C'est l'humidité, autant que la sécheresse des ligaments, qui peuvent entraîner la tension créant la luxation. La première amollit et affaiblit les ligaments, donnant du jeu à ce qu'ils sont censés retenir, et facilitant les déplacements malencontreux des corps vertébraux ; la seconde, quant à elle, inévitable corollaire des fièvres brûlantes, raccourcit ces ligaments comme une corde mouillée au soleil, suscitant par leur tension l'échappement de la vertèbre.

La cure consistera, dans chaque cas, à proposer des actions compensatrices : ingestion de matières riches en eau, si c'est de sécheresse que la colonne s'est luxée, évacuation, si c'est d'humidité. La thérapeutique se meut toujours par rapport à un vide du corps ou à un plein, à un plus ou à un moins. Il faut « enlever » ou « ajouter », « arrêter » l'espace morbide en formation. La maladie est bien la conséquence d'un déséquilibre d'humeurs.

Une conception très spécifique de la déviation a pour conséquence une conception non moins spécifique du redressement. Le « privilège » accordé à la bosse dans la pathologie montre bien que la pratique préventive se résumera le plus souvent à éviter que n'échappe une vertèbre. C'est à cela que se borne en grande partie le rôle du maillot. Les éclairages, fournis par les analyses du pathologique, confirment, par ailleurs, que le système musculaire demeure occulté aussi bien dans l'explication des déviations que dans celle du redressement. Le type de déplacement retenu, se résumant à un « glissement » vertébral par choc ou par remplissement de la poche gibbeuse, ne laisse pas place aux tensions

---

1. Chauliac Guy de, *op. cit.*, éd. de 1580, p. 557.

d'un éventuel déséquilibre musculaire. La déviation correspond à une dislocation dont varie seulement l'intensité. Redresser c'est reloger une ou plusieurs vertèbres, le corps demeurant passif sous la manipulation. Toute déviation est ramenée au principe de cette difformité spectaculaire, de même que tout redressement au principe d'une pression extérieure sur le rachis. Le « déplacement » vertébral, comme sa réponse thérapeutique, occultent apparemment d'autres possibilités. Ce n'est pas dans ce contexte que la pédagogie pourra, en dehors du recours aux forces compressives, s'inspirer d'un « travail » patient sur la posture. La pathologie laisse entrevoir au contraire à quel point ce dernier sera une conquête tardive. Elle laisse entrevoir enfin que manquent les concepts et les repères indiquant les nuances d'intensité entre les déviations. À l'exigence d'une sensibilité nouvelle envers la rectitude et sa déformation, que traduisent aussi bien les préceptes pédagogiques que les remarques sur l'habillement et l'attention des chirurgiens (autant d'indices différents et pourtant convergents), répond une terminologie encore abrupte. Et sans doute la façon dont cette nouvelle sensibilité « parle » la déformation et se porte vers elle demeure-t-elle, face aux attentes d'aujourd'hui, quelque peu rudimentaire et brusque.

Les préceptes à l'égard d'une rectitude corporelle ont accru leur lourdeur, les descriptions qui l'indiquent se sont précisées, mais les démarches qui y conduisent ne font jamais appel à des exercices clairement ordonnés et organisés. Pour des raisons multiples, qui passent autant par la vision du pathologique que par celle du fonctionnement des corps et, plus profondément encore, par celle de l'être même de l'enfance, le modèle général du redressement est celui d'une manipulation sans nuance.